



AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DE L'ANÉMIE APLASIQUE ET DE LA MYÉLODYSPLASIE

VOUS ÊTES INVITÉ À NOTRE ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES

Date

Le samedi 17 octobre 2020 à 14 h (*heure de l'Est*)

Endroit

En raison de l'incertitude causée par la pandémie de COVID-19, l'Assemblée générale annuelle 2020 se tiendra virtuellement. Pour vous inscrire à l'assemblée, veuillez envoyer un courriel à info@aamac.ca. Les détails de connexion vous seront envoyés par courriel à l'approche de la date de la réunion.

Ordre du jour de la réunion :

L'Assemblée annuelle des membres de l'Association canadienne de l'anémie aplasique et de la myélodysplasie (**ACAAM**) compte quatre éléments à l'ordre du jour :

1. Présentation des états financiers de l'ACAAM pour l'année se terminant le 30 juin 2020, avec le rapport des vérificateurs et de la trésorière;
2. Nomination des vérificateurs de l'ACAAM;
3. Élection du conseil d'administration de l'ACAAM;
4. Rapport annuel et mises à jour de l'ACAAM.

Vous avez le droit de voter :

Vous avez le droit de recevoir l'avis de convocation et de voter à l'occasion de l'Assemblée si vous êtes membre en règle de l'ACAAM à l'heure de la fermeture des bureaux, en date du vendredi 2 octobre 2020.

Conformément au règlement de l'ACAAM, il n'y a pas de vote par procuration lors de l'Assemblée annuelle.

Sur ordre du conseil d'administration de l'Association canadienne de l'anémie aplasique et de la myélodysplasie.

Haydn Liang
Présidente

Le 19 mai 2020